

Les Études : durée et contenu

«La formation préparant au diplôme de Moniteur-Educateur est dispensée de manière continue ou discontinue en 2 ans. Elle comporte 950 heures d'enseignement théorique et 980 heures (28 semaines) de formation pratique ».

Arrêté du 20 juin 2007.

Cette formation est organisée autour de 4 domaines de formation (DF) :

- ▶DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (400 heures)
- ▶DF2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300 heures)
- ▶DF3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle (125 heures)
- ▶DF4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles (125 heures)

Aptitudes et Profil requis

Capacité à établir une relation éducative, à mettre en place l'accompagnement éducatif de la personne et ou du groupe ;

Capacité à participer à la conception et à la conduite d'une action socio-éducative au sein d'une équipe pluriprofessionnelle ;

Capacité à animer la vie quotidienne, à concevoir, élaborer et conduire des activités dans et hors l'institution.

Domaines d'activités

« Le Moniteur Éducateur intervient principalement, mais sans exclusive, dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées. »

Arrêté du 20 juin 2007.

Conditions d'admission à la formation

Être âgé(e) de 18 ans à l'entrée en formation ;

Être titulaire de l'attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1, ou s'engager à l'obtenir au cours de la première année de formation.

Attester soit :

- d'un CAP,
- d'un BEP obtenu en 2 ans après la 3^e,
- d'un niveau de 1^{er} générale ou équivalent,
- d'un BEP sanitaire et social ou un BEPA Services aux Personnes,
- du diplôme d'AMP,
- du diplôme de travailleuse familiale (TISF),

Avoir réussi la sélection de Moniteur Éducateur.

Hors Quota : peuvent être recrutés en situation d'emploi, sous réserve d'un financement correspondant, les candidats ayant obtenu la moyenne aux sélections en fonction du nombre de places disponibles.



Moniteur Éducateur

**Diplôme de niveau IV
Formation sur 2 ans**

IFME 2117 chemin du Bachas - 30000 Nîmes

Tel : 04 66 68 99 60 Fax : 04 66 68 99 61

Mail : contact@ifme.fr - www.ifme.fr -

N° siret : 42265862500047



Le Métier

“Le Moniteur Educateur participe à l’action éducative, à l’animation et à l’organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d’autonomie, d’intégration et d’insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles”. Arrêté du 20 juin 2007

La Sélection

Epreuve écrite d’admissibilité

(notée sur 20 points)

Sont dispensés de l’épreuve écrite d’admissibilité les candidats titulaires d’un diplôme, certificat ou titre homologué au moins de niveau IV, du Baccalauréat ou d’un diplôme admis en dispense du BAC, du diplôme :
– de TISF (Technicien de l’intervention sociale et Familiale) – de DEAVS (Diplôme d’Etat d’Auxiliaire de Vie Sociale) – du Diplôme d’Etat d’Assistant Familial ou d’Aide Médico-Psychologique – du BEATEP spécialité Activité Sociale et Vie Locale – du BPJEPS Animation Sociale – du BAC Professionnel Service de Proximité et Vie Locale – du BAC Professionnel Services en Milieu Rural.

Travail écrit sur table de 3h00 qui comporte un Questionnaire à Choix Multiple noté sur 10 points, ainsi que des questions d’actualité notées sur 10 points.

Toute note inférieure à la moyenne est éliminatoire



En cas de réussite à l’épreuve d’admissibilité ou de dispense de cette épreuve, une convocation sera adressée à chaque candidat pour les épreuves orales d’admission où il sera demandé des pièces complémentaires.

Epreuves orales d’admission

1) Épreuve d’entretien de motivation d’une durée maximale de 30 minutes.
(notée sur 20 points)

Entretien oral à partir de la lettre de motivation d’une à deux pages produite pour cette formation présentée et commentée à un examinateur professionnel. Cette lettre pourra être accompagnée de tout justificatif d’expérience permettant d’illustrer l’intérêt porté par le candidat à des publics en difficultés, à un engagement citoyen, associatif, humanitaire...

Les critères retenus pour cette épreuve sont, la présentation de l’écrit, la richesse de l’engagement et des expériences antérieures, la motivation pour le métier, la motivation pour la formation et les attentes, une organisation pensée de la formation.

2) Épreuve de groupe (notée sur 20 points)
Epreuve d’une durée de 1h20 qui permettra d’évaluer les capacités d’adaptation, de travail en équipe, de prise de responsabilité et d’initiative au travers d’une activité collective organisée à partir d’une consigne donnée.

Le total des notes des deux épreuves d’admission inférieur à la moyenne est éliminatoire.

Après réunion de la commission de sélection, les candidats admis seront ceux qui, dans la limite du quota fixé par la Région, auront obtenu le maximum de points.

La Formation

«La formation préparant au diplôme de Moniteur-Educateur est dispensée de manière continue ou discontinue en 2 ans. Elle comporte 950 heures d’enseignement théorique et 980 heures (28 semaines) de formation pratique ». Arrêté du 20 juin 2007.

Possibilités de dispenses ou d’allègements : les titulaires du Diplôme d’État d’Aide-Médico-Psychologique, les titulaires du Diplôme d’État de technicien de l’intervention sociale et familiale, d’un BAC Professionnel Services de proximité et vie locale, d’un BAC Professionnel services en milieu rural, les titulaires d’un BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BPJEPS animation sociale, les titulaires d’un Diplôme d’État d’Auxiliaire de Vie Sociale ou mention complémentaire aide à domicile, d’un diplôme d’État d’Assistant Familial.

56 places sont disponibles par an dans le quota. Les candidats admis sont ceux ayant obtenu le plus grand nombre de points en fonction du quota d’élèves fixé par la Région.

L’IFME participe aux dispositifs des candidats désirant obtenir le Diplôme d’Etat de Moniteur Educateur dans le cadre de la V.A.E..

L’IFME participe au dispositif de la formation par l’apprentissage dans le cadre du centre régional de formation des apprentis (durée de la formation 3 ans).